

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Session annuelle  
du Conseil d'administration**

**Rome, 6–10 juin 2011**

## **PROGRAMMES DE PAYS**

**Point 9 de l'ordre du  
jour**

*Pour approbation selon la  
procédure d'approbation  
tacite*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.A/2011/9/3**  
6 mai 2011  
ORIGINAL: ANGLAIS

## **PROGRAMME DE PAYS RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE 200200 (2011–2015)**

Le présent programme de pays du PAM pour la République-Unie de Tanzanie a été actualisé compte tenu des observations formulées par le Conseil à sa première session ordinaire de 2011. Il constitue l'annexe 4 du descriptif de programme commun de pays qui avait été soumis au Conseil à cette même session.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation selon la procédure d'approbation tacite.**

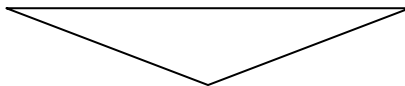
Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, Afrique orientale et centrale:      M. S. Samkange      [stanlake.samkange@wfp.org](mailto:stanlake.samkange@wfp.org)

Conseiller régional principal pour les programmes:      M. A. Meygag      [abdirahman.meygag@wfp.org](mailto:abdirahman.meygag@wfp.org)

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

## PROJET DE DÉCISION\*



Le Conseil approuve selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays du PAM pour la République-Unie de Tanzanie 200200 (2011-2015) (WFP/EB.A/2011/9/3), lequel requiert 239 995 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 175 millions de dollars É.-U. Le présent document constitue l'annexe 4 du descriptif de programme commun de pays.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## Annexe 4

## Programme du PAM en République-Unie de Tanzanie 200200 (2011-2015)

PROGRAMME DU PAM EN RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE 200200 (2011-2015) <sup>1</sup>	
Nombre de bénéficiaires	2 521 400
Durée du projet	4 ans (1 <sup>er</sup> juillet 2011-30 juin 2015)
Quantité de produits fournie par le PAM	239 995 tonnes
<b>Coût (en dollars des États-Unis)</b>	
Coût des produits fournis par le PAM	97 206 792
Coût total pour le PAM	175 025 307

### Analyse de situation – la sécurité alimentaire<sup>2</sup>

1. Les constatations de l'Analyse détaillée de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité révèlent que l'insuffisance de la consommation alimentaire, indicateur indirect de la sécurité alimentaire, est étroitement associée au fait de ne pas posséder d'actifs productifs et à la vulnérabilité aux chocs extérieurs qui frappent l'agriculture et l'élevage. Les ménages dont la consommation est trop faible sont plus exposés que les autres aux maladies des plantes et aux infestations de ravageurs, et sont plus susceptibles d'être dirigés par une femme, de dépenser très peu et d'avoir un indice de richesse très faible. Les ménages qui subissent l'insécurité alimentaire ont moins de bétail, cultivent moins et n'utilisent pas d'intrants agricoles modernes.

2. Le taux de couverture des besoins alimentaires de la République-Unie de la Tanzanie au cours des huit dernières années<sup>3</sup> s'est situé entre 88 et 112 %<sup>4</sup>. Alors que le pays couvre ordinairement ses besoins alimentaires au niveau national, on constate des déficits vivriers localisés dans certaines régions, certains districts ou

<sup>1</sup> Cette annexe a été établie à partir de consultations menées en octobre 2010 avec l'équipe du Bureau du PAM chargée d'élaborer le descriptif de programme commun de pays (DPCP). L'équipe a précisé que: "l'annexe du PAM devrait rester simple sans pour autant omettre les éléments essentiels du descriptif du programme de pays du PAM en vigueur. Les sections ci-après ont été citées à titre d'exemple: bref résumé, analyse de la situation, coopération passée et enseignements tirés de l'expérience, s'ils n'ont pas été suffisamment abordés dans le DPCP, orientation stratégique, objectifs, gestion du programme, S&E, budget et cadre logique."

<sup>2</sup> On trouvera une analyse détaillée de la situation dans le DPCP.

<sup>3</sup> 2002/03 à 2009/10.

<sup>4</sup> Mesurée par le ratio d'autosuffisance.

certains ménages. Les régions les plus exposées à ces déficits vivriers<sup>5</sup> sont celles d'Arusha, de Manyara, de Lindi, de Mtwara et de Singida; même lorsque la production nationale est excédentaire, ces régions sont déficitaires. Par contraste, les régions de Rukwa, Ruvuma, Iringa et Mbeya dans les plateaux du sud du pays produisent des excédents vivriers et passent donc pour le grenier du pays; ces régions produisent des excédents commerciaux, dont une partie est achetée par l'Agence nationale des réserves alimentaires (NFRA) pour constituer des stocks publics d'urgence au profit des zones déficitaires.

3. Cette distorsion de la production agricole en République-Unie de la Tanzanie est encore compliquée par divers facteurs: mauvaise intégration des marchés agricoles, existence d'une taxation interrégionale, par le mauvais état de l'infrastructure routière, grandes distances qui séparent les zones à excédent des zones à déficit et par une interdiction d'exporter les céréales. En raison de ces restrictions, il existe une grande différence entre les prix à la production et les prix à la consommation, et les prix locaux des céréales dépassent les prix à l'importation. Le niveau élevé des prix des vivres retentit évidemment sur l'alimentation des ménages à faible revenu.

4. La production agricole des ménages est faible; elle se caractérise par l'utilisation d'intrants agricoles traditionnels, d'outils agricoles uniquement manuels et par le régime de l'agriculture pluviale. Peu de gens sont propriétaires de leurs terres. Les possibilités d'emploi agricole sont saisonnières et limitées durant les sécheresses, ce qui réduit encore le revenu des ménages et leur pouvoir d'achat. La dégradation des sols s'accélère et cela est particulièrement préoccupant dans les régions à déficit vivrier, car elle se traduit par une plus grande vulnérabilité aux chocs climatiques qui aggravent encore les difficultés de la survie, la pauvreté et la sous-alimentation saisonnière.

5. La forte prévalence du retard de croissance chez les enfants et des carences en micronutriments, et notamment l'anémie ferriprive, sont les principaux problèmes nutritionnels<sup>6</sup>. L'enquête démographique et sanitaire de 2010 indique que 42 % des enfants de moins de 5 ans ont un retard de croissance<sup>7</sup>, 4,8 % des enfants sont émaciés et 21 % souffrent d'une insuffisance pondérale. Les régions d'Arusha, de Kagera, de Kigoma, de Manyara, de Mbeya, de Morogoro, de Mtwara, de Mwanza, de Ruvuma, de Shinyanga, de Singida et de Tanga présentent une prévalence du retard de croissance qui se situe entre 35 et 50 %; dans les provinces de Dodoma, Iringa, Lindi et Rukwa, cette prévalence dépasse 50 %<sup>8</sup>. La prévalence du retard de croissance est sensiblement plus élevée chez les garçons que chez les filles, et beaucoup plus courante chez les enfants des zones rurales que dans les villes.

---

<sup>5</sup> Ratio d'autosuffisance inférieur à 100 %.

<sup>6</sup> Voir le DPCP.

<sup>7</sup> Rapport taille-âge inférieur de plus de deux fois l'écart type à la moyenne.

<sup>8</sup> Bureau national de statistique et ORC Macro, 2010. Enquête démographique et sanitaire de la République-Unie de la Tanzanie, 2010, Dar es-Salaam (République-Unie de la Tanzanie) et Calverton (Maryland, États-Unis d'Amérique).

## Objectifs stratégiques du PAM

6. Les activités du PAM sont conformes au Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) de la République-Unie de la Tanzanie<sup>9</sup> et au Plan des Nations Unies pour l'aide au développement (PAD), juillet 2011-juin 2015<sup>10</sup>, et elles sont intégrées dans le descriptif de programme commun de pays (DPCP)<sup>11</sup>. Le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté est conçu pour combler les lacunes qui existent encore dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en donnant la priorité à l'agriculture, à la sécurité alimentaire et à la sécurité nutritionnelle, considérées comme des moteurs essentiels de la croissance. Le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique a été signé en juillet 2010 et le PAM aidera le Gouvernement tanzanien à appliquer le plan d'investissement prévu par ce programme, et notamment s'agissant du pilier 3, Augmenter les approvisionnements alimentaires et réduire la faim.

7. Les activités du PAM découlent de sa stratégie pour la République-Unie de la Tanzanie, 2011-2015, et mettent l'accent sur: i) la continuité et l'acquisition de données d'expérience et de pratiques optimales provenant des programmes antérieurs; ii) la priorité à donner aux zones à forte insécurité alimentaire et aux ménages les plus vulnérables; iii) un soutien à une démarche participative, correspondant donc à une demande réelle; iv) l'amélioration des partenariats stratégiques et locaux; v) l'alignement et la cohérence avec les politiques et stratégies du pays concernant le développement agricole, la nutrition et la sécurité alimentaire; vi) le soutien aux objectifs publics de viabilité environnementale et d'adaptation au changement climatique ou de réduction de celui-ci; vii) un accès équitable à une éducation de qualité à tous les niveaux, pour les garçons et pour les filles; viii) l'amélioration des chances de survie, de la santé, de la nutrition et du bien-être, en particulier chez les enfants, les femmes et les autres groupes vulnérables; et ix) une protection sociale adéquate et le respect des droits des groupes vulnérables.

8. Le programme du PAM en République-Unie de la Tanzanie est axé sur les deux priorités suivantes<sup>12</sup>:

- *Soutien à la sécurité alimentaire et à la nutrition* (objectifs stratégiques 2, 4 et 5)<sup>13</sup> pour des populations vivant dans des zones où l'environnement est fragile

<sup>9</sup> MKUKUTA II et MKUZA II.

<sup>10</sup> Voir les résultats et les indicateurs du PAD dans le cadre logique, à la fin de la présente annexe.

<sup>11</sup> Le bureau du Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial a décidé à sa réunion du 14 septembre 2010 d'aligner le plan du PAM sur ceux des autres fonds et programmes des Nations Unies, soumettant à cette occasion le projet de DPCP à la première session ordinaire de 2011, en vue de son approbation à la session annuelle de 2011. Le DPCP est conforme au Plan-cadre du Groupe des Nations Unies pour le développement, à l'esquisse de programme de pays, au descriptif de programme commun de pays, aux décisions des quatre institutions prises en juin 2010 et à la résolution 64/289 de l'Assemblée générale.

<sup>12</sup> La stratégie du PAM en République-Unie de la Tanzanie comprend trois priorités: la première est l'aide d'urgence et l'aide aux réfugiés, par des opérations d'urgence, et par des opérations prolongées de secours et de relèvement; les deuxième et troisième priorités sont traitées dans le présent Programme de pays.

<sup>13</sup> Objectif stratégique 2: prévenir une sous-alimentation aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et les mesures d'atténuation de leurs effets; objectif stratégique 4: réduire la sous-alimentation et la sous-nutrition chroniques; objectif stratégique 5: aider les pays à réduire la sous-alimentation, notamment par des stratégies de relève d'achats locaux.

et où l'insécurité alimentaire est chronique, qui connaissent régulièrement des périodes de sous-alimentation, qui luttent pour se nourrir et qui ne satisfont pas leurs besoins élémentaires en matière d'alimentation et de nutrition, sont plus vulnérables aux chocs extérieurs et ont besoin d'une assistance directe. Les activités sont centrées sur les filets de sécurité productifs et sur la nutrition, et elles comprennent plusieurs volets: "Vivres pour l'éducation", "Vivres pour la création d'avoirs" et un soutien à la nutrition;

- *Investissements dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle collective* (objectifs stratégiques 2 et 5) pour les populations locales qui peuvent satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base mais ont besoin de réaliser des investissements pour assurer leur sécurité alimentaire future et réduire leur vulnérabilité alimentaire. Parmi les activités prévues figurent la facilitation d'une politique publique visant des solutions aux problèmes de la faim et de la sous-nutrition, reliant les petits producteurs aux marchés et renforçant les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire.

9. Les activités de distribution de "Vivres pour l'éducation" et de "Vivres pour la création d'avoirs" et les programmes nutritionnels menés par le PAM au niveau des districts dans les zones où l'insécurité alimentaire est la plus grande visent à mettre en place des filets de sécurité alimentaire et à contribuer ainsi au développement des populations, régulièrement frappées par des chocs extérieurs et souffrant de faim chronique. La priorité sera donnée au renforcement des liens entre les programmes et les priorités, les plans et les procédures budgétaires des autorités locales, ce qui devrait faciliter la prise en charge des programmes de sécurité alimentaire par les pouvoirs publics tanzaniens. Des partenariats complémentaires et l'engagement d'autres intervenants auront également de l'importance.

10. Le Programme alimentaire mondial intègre le renforcement des capacités dans ses activités de programme et travaillera avec ses homologues tanzaniens et avec la population à la conception, à l'application et au suivi des activités, en particulier la formation et l'apprentissage mutuel d'un district à l'autre, en particulier pour l'alimentation en milieu scolaire. Cette conception du renforcement des capacités facilitera la prise en charge et l'exécution par les autorités locales et permettra au PAM de concentrer plutôt son action sur le soutien technique et l'aide à la définition des politiques.

11. Le PAM respecte les cinq principes de programmation établis dans le PAD<sup>14</sup>, notamment la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans toutes les activités de planification, d'exécution et de suivi, et l'application d'une approche fondée sur les droits de l'homme, en particulier le droit à l'alimentation.

12. ***Vivres au service de l'éducation – composante 1.*** Les écoliers, dans 1 167 écoles primaires (qu'ils soient demi-pensionnaires ou pensionnaires) recevront chaque jour deux repas chauds à l'école, pendant les 195 jours de l'année scolaire: un porridge en milieu de matinée, composé d'un mélange fortifié maïs-soja et un déjeuner scolaire composé de grains, de légumineuses et d'huile végétale. En fonction des indicateurs de sécurité alimentaire et des taux de scolarisation, d'assiduité et d'abandon d'études, la composante "Vivres pour l'éducation" s'appliquera surtout aux régions d'Arusha, Dodoma, Manyara, Shinyanga et Singida. En outre, le PAM aidera

<sup>14</sup> Égalité entre les sexes, durabilité environnementale, renforcement des capacités, approche fondée sur les droits de l'homme et gestion axée sur les résultats.

le Ministère tanzanien de l'éducation et de la formation professionnelle à introduire l'utilisation de micronutriments en poudre pour enrichir le déjeuner scolaire; en cas de succès, le PAM intégrera ce procédé dans l'ensemble des 1 167 écoles primaires visées par cette composante.

13. Le PAM travaille avec les populations et les organisations non gouvernementales locales pour concourir à l'amélioration de l'assainissement, de l'hygiène publique et des équipements scolaires, en particulier à l'aide de réchauds à rendement amélioré et de citernes de collecte de l'eau de pluie. Les autorités appliqueront de leur côté un programme national de traitement anthelminthique.

14. Le PAM continuera à aider le Ministère tanzanien de l'éducation à élaborer une stratégie nationale d'alimentation scolaire et les directives correspondantes. L'intervention nutritionnelle en milieu scolaire est désormais intégrée dans la politique d'éducation et de formation suivie par ce ministère. L'adoption d'une politique nationale est en effet d'importance critique pour faciliter un programme national durable de distribution de "vivres pour l'éducation". Parallèlement à ce soutien à la définition des politiques, le PAM continuera à renforcer les capacités au niveau de l'administration centrale et des districts afin de former des fonctionnaires de l'enseignement à la gestion des activités d'alimentation scolaire et pour soutenir le fonctionnement de la base de données de l'actuel Système d'information de gestion du secteur de l'éducation en République-Unie de la Tanzanie.

15. ***Vivres pour la création d'avoins – composante 2***<sup>15</sup>. L'évaluation du programme précédent du PAM en République-Unie de la Tanzanie a recommandé l'adoption d'une stratégie mieux cadrée, à long terme, s'agissant des activités de cette composante. Dans l'optique de la réduction des risques de catastrophe, la composante "vivres pour la création d'actifs" renforcera la résilience des populations, réduira leur vulnérabilité et améliorera l'accès aux aliments et la disponibilité des denrées alimentaires sur l'ensemble du cycle agricole, pour tous ceux qui ne parviennent pas à amortir les chocs économiques, climatiques récurrents ou saisonniers lesquels causent une forte baisse de la consommation, à des niveaux insuffisants ou à peine suffisants<sup>16</sup>. Les distributions de vivres inciteront les populations à participer aux activités de création d'avoins et les participants recevront pendant la période de la soudure des rations à emporter, quand l'accès à l'alimentation est insuffisant et les prix trop élevés. Un assortiment alimentaire composé de céréales, de légumineuses et d'huile végétale sera distribué conformément à des normes de travail standardisées. Sur la base du salaire quotidien en milieu rural et des prix moyens du marché, la ration quotidienne livrée par les activités de la composante "vivres pour la création d'avoins" est équivalente à 90 % environ des dépenses que les ménages consacrent aux aliments<sup>17</sup>.

16. Pour améliorer la résilience de la population et faciliter son adaptation à la variabilité du climat, les activités de cette composante comprendront des mesures de conservation des sols et de l'eau (systèmes de collecte de l'eau de pluie et mesures d'amélioration de la fertilité des sols), des activités d'amélioration de l'infrastructure socioéconomique locale de base, de l'irrigation, de l'augmentation de la production autoconsommée et des activités génératrices de revenus, ainsi que la création de pépinières. La planification participative au niveau local, visant la

<sup>15</sup> Ces activités suivront un rythme annuel de six mois conforme au calendrier agricole.

<sup>16</sup> Cette consommation est mesurée par l'indice de consommation alimentaire.

<sup>17</sup> Valeurs d'alpha pour les céréales: 1,72 (achats locaux) et 1,67 (achats régionaux).



population locale, garantira que les ménages les plus vulnérables, ceux qui souffrent le plus de l'insécurité alimentaire, auront bien la priorité dans les activités de cette composante et seront les bénéficiaires directs de la création ou de la remise en état d'avoirs. Une fraction de l'ordre de 5 à 15 % des vivres distribués au titre de cette composante seront réservés aux ménages les plus vulnérables, ceux qui ne peuvent travailler du fait de l'âge, d'une incapacité, d'une grossesse, d'une maladie chronique, par exemple. Ces bénéficiaires se livreront à des activités moins contraignantes. Le PAM s'inspirera des études de marché et de faisabilité pour explorer les combinaisons possibles de prestations en vivres, en espèces ou en coupons.

17. Les projets seront intégrés dans les plans agricoles et de développement des districts. On cherchera à obtenir un impact durable sur la sécurité alimentaire locale par des projets synergiques appliquant l'approche de la planification et de l'exécution participatives par les communautés locales. Outre le renforcement des capacités des entités locales, cette méthode améliorera la prise en main des projets au niveau local. Le succès du programme, ou l'obtention de conditions meilleures rendant l'aide alimentaire inutile seront déterminés grâce aux indicateurs de création d'actifs par la population locale et les ménages et aux données sur la consommation alimentaire.

18. **Programmes nutritionnels – composantes 3 et 4.** Le PAM donnera la priorité aux interventions ciblant les enfants et les femmes enceintes ou allaitantes durant l'étape la plus favorable, c'est-à-dire la période critique de 1 000 jours qui va de la conception à l'âge de 2 ans. Le programme d'alimentation complémentaire s'efforcera de réduire les cas de malnutrition globale aiguë chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes ou allaitantes et assurera la continuité du programme actuel dans les districts où ce type de malnutrition dépasse la moyenne nationale, tout en passant progressivement à une nouvelle approche cherchant à éliminer les retards de croissance chez les enfants. Le programme d'alimentation complémentaire consistera à distribuer le mélange maïs-soja enrichi et l'huile végétale à 12 000 enfants de moins de 5 ans et femmes enceintes ou allaitantes souffrant d'une malnutrition modérée ou aiguë, dans les centres de soins ou dans les dispensaires des districts prioritaires<sup>18</sup>.

19. Le programme "santé et nutrition de la mère et de l'enfant" aidera à réduire les retards de croissance chez les enfants de moins de 2 ans. Une ration de mélange maïs-soja sera distribuée chaque jour à toutes les femmes enceintes et allaitantes pendant les six mois qui précèdent et qui suivent l'accouchement ainsi qu'aux enfants âgés de 6 à 24 mois qui viennent consulter dans les centres de soins. Ce programme contribuera aussi à l'amélioration de santé de la mère et de l'enfant en les encourageant à utiliser les services sanitaires et nutritionnels. Le PAM, les organisations non gouvernementales et d'autres institutions des Nations Unies apporteront une assistance technique au niveau communautaire pour conseiller et instruire les femmes sur les problèmes de nutrition et les pratiques optimales d'alimentation des nourrissons et des enfants en bas âge.

<sup>18</sup> Le critère d'admission est un rapport poids-taille inférieur à la moyenne de deux à trois fois l'écart type pour les enfants de moins de 5 ans; pour les femmes enceintes au deuxième et au troisième trimestres de leur grossesse, et pour les femmes qui allaitent un enfant de moins de 6 mois, le critère retenu est une circonférence du milieu du bras se situant entre 18,5 et 21 centimètres.

20. Pour remédier aux carences en micronutriments, le PAM continuera à accélérer les activités d'enrichissement des aliments. Une action de mobilisation et un soutien technique seront organisés en collaboration avec l'OMS, l'UNICEF et la Banque mondiale pour assurer cet enrichissement à peu de frais, en encourageant l'utilisation de denrées produites localement. Les recherches porteront sur la faisabilité d'un traitement et d'un enrichissement des aliments à petite ou moyenne échelle, en particulier en milieu rural, et de l'aide apportée à cette activité. À mesure que des aliments enrichis deviendront disponibles localement, le PAM étudiera les moyens d'utiliser un système de coupons parallèlement à la distribution de vivres pour encourager le développement de marchés pour le programme "santé et nutrition de la mère et de l'enfant".

21. L'appui technique apporté aux autorités visera à renforcer le système de gestion de l'information nutritionnelle, pour la planification des programmes. Avec le Centre tanzanien pour l'alimentation et la nutrition (TFNC) et d'autres acteurs, des avant-postes de la surveillance nutritionnelle seront créés dans diverses localités.

22. **Lutte contre le sida – composante 5.** Sur la base d'un examen des avantages comparatifs du PAM et de recommandations résultant de l'évaluation de son programme précédent en République-Unie de la Tanzanie, l'intervention du PAM dans la lutte contre le sida passera à une stratégie intégrée axée sur le soutien aux politiques, l'action nutritionnelle et l'intégration de l'appui aux personnes vivant avec le VIH ou le sida dans les activités du PAM. La relève a commencé lors du programme 2007-2011 du PAM en République-Unie de la Tanzanie; dans le programme de pays 2011-2015, le PAM continuera à distribuer une aide alimentaire aux patients recevant un traitement antirétroviral, aux enfants les plus vulnérables<sup>19</sup> et aux familles, par l'intermédiaire des partenaires de coopération, pendant six mois, tout en entretenant les liens avec les organisations qui se spécialisent dans la lutte contre le VIH et le sida et qui peuvent apporter l'appui alimentaire nécessaire. Le PAM suivra l'évolution des bénéficiaires pendant la période de six mois suivant leur sortie du programme et cherchera à remédier à la vulnérabilité liée au VIH et au sida dans le cadre d'un programme plus vaste d'aide sociale et de soutien à des moyens d'existence, ainsi que par ses services sanitaires et nutritionnels.

23. Au niveau national, le PAM préconisera le renforcement de la politique nationale de lutte contre le VIH, qui met les pouvoirs publics au centre des interventions axées sur l'assistance alimentaire, en mettant l'accent sur la nutrition pour les personnes vivant avec le VIH. Dans le cadre du PAD, le PAM contribuera à une intervention interinstitutions consistant à fournir un soutien technique au Centre tanzanien pour l'alimentation et la nutrition (TFNC) et à la Commission tanzanienne de lutte contre le sida (CADAIDS) pour les renforcer, et il veillera à ce que les futures politiques prennent bien en compte la sécurité alimentaire et nutritionnelle des personnes vivant avec le VIH.

24. **Faire accéder les petits agriculteurs aux marchés.** Poursuivant les activités actuelles au titre de l'initiative "Achats au service du progrès", le PAM continuera à utiliser ses capacités d'achat de vivres pour lutter contre la faim et améliorer la

<sup>19</sup> Les enfants les plus vulnérables sont les orphelins pensionnaires dans les centres de formation professionnelle, dans le cadre de l'activité "vivres pour la formation".

sécurité alimentaire. Avec d'autres organismes des Nations Unies<sup>20</sup>, des ONG, des groupes d'agriculteurs et des ministères tanzaniens, avec l'Alliance pour la révolution verte en Afrique, la Banque africaine de développement, la Banque mondiale et diverses autres entités, le PAM s'efforcera de renforcer la capacité des petits agriculteurs d'augmenter leur revenu par la vente directe de produits agricoles sur les marchés locaux ou régionaux. Les facilités de crédit, une amélioration des capacités de stockage des denrées et de meilleures pratiques post-récoltes, un meilleur contrôle de la qualité et l'utilisation de semences et d'engrais de meilleure qualité augmenteront les capacités des petits agriculteurs de vendre leurs récoltes sur les marchés. Le PAM étudiera les possibilités d'établir des liens entre les groupes d'agriculteurs et les activités locales "Vivres pour l'éducation", fera participer les communautés pour lesquelles la composante vivres pour la création d'avoirs n'est plus justifiée aux achats auprès des petits agriculteurs, et assurera la liaison avec les partenaires des interventions de transformation des produits agricoles à petite échelle et d'enrichissement des aliments.

**25. Renforcement de la sécurité alimentaire et système d'information nutritionnelle.** L'analyse détaillée de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité de 2010 a été réalisée par le Bureau national de statistique, avec un contrôle technique et un soutien analytique du PAM et d'autres ministères; cette analyse servira de référence pour la mesure des améliorations obtenues en matière de sécurité alimentaire des ménages et des populations locales. Le Gouvernement tanzanien a également pris l'initiative d'analyses de vulnérabilité périodiques et rapides au moins deux fois par an. Le Gouvernement tanzanien est manifestement capable de suivre lui-même la situation sur la sécurité alimentaire au niveau national, mais les capacités locales d'alerte rapide et le suivi nutritionnel demeurent fragiles. En conséquence, pour s'assurer que le PAM et le Gouvernement tanzanien puissent répondre rapidement aux causes localisées et structurelles de la faim, il faut renforcer encore les capacités par divers moyens: formation, investissement dans la collecte de données et leur analyse, et évaluations conjointes<sup>21</sup>.

---

<sup>20</sup> L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est membre du comité de pilotage de l'initiative "Achats au service du progrès", que préside le Gouvernement. Le PAM et la FAO coordonnent les activités qu'ils mènent dans le cadre de cette initiative.

<sup>21</sup> Ces travaux sont notamment l'élaboration d'une capacité des équipes d'information sur la sécurité alimentaire, les évaluations rapides de vulnérabilité, le renforcement des systèmes d'alerte rapide, la cartographie des risques et les bases de données sur la réduction des risques d'inondation dans les zones inondables.

<b>TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES, PAR COMPOSANTE (moyenne annuelle)*</b>			
	<b>Hommes et garçons</b>	<b>Femmes et filles</b>	<b>Total</b>
Composante 1 – VPE	352 114	366 486	718 600
Composante 2 – VCA	122 500	127 500	250 000
Composante 3 – Alimentation complémentaire	5 880	42 120	48 000
Composante 4 – SNMI	34 839	69 261	104 100
Composante 5 – Lutte contre le VIH et le sida**	14 504	15 096	29 600
<b>TOTAL, MOYENNE PAR AN</b>	<b>529 249</b>	<b>616 251</b>	<b>1 145 500</b>

\* Le nombre cumulé de personnes recevant une aide alimentaire pendant la durée du programme de pays est de 2 521 400. Le nombre moyen de bénéficiaires, par an, est calculé en tenant compte d'un double comptage de 10 % des bénéficiaires du programme d'alimentation complémentaire et de l'intervention "santé et nutrition de la mère et de l'enfant".

\*\* S'agissant du programme de lutte contre le VIH et le sida, le chiffre indiqué porte sur six mois seulement (juillet-décembre 2010).

### **Gestion, suivi et évaluation du programme**

26. Toutes les interventions seront guidées par les autorités tanzaniennes, aux niveaux central, régional et des districts. Le PAM appliquera ses connaissances spécialisées du renforcement des capacités et de la formation pour aider les autorités tanzaniennes et les autres partenaires à réaliser les activités prévues.

27. Le PAM prévoit d'acheter sur place 54 % des denrées alimentaires nécessaires, et d'en acheter dans les pays voisins pour ses projets réalisés en République-Unie de la Tanzanie. Le PAM travaille avec des grands négociants, mais aussi avec des petits agriculteurs. Pour réduire les coûts de transport, les achats ont lieu aussi près que possible des bénéficiaires. Le coût des achats locaux sera dans tous les cas comparé à ce que serait le coût de l'importation équivalente. Les vivres arrivant par bateau à Dar es-Salaam sont transportés par la route jusqu'à des points de livraison près d'Arusha et de Dodoma et dans les établissements scolaires des districts ou des villages.

28. Pour toutes ses activités, le PAM utilisera les données de l'Analyse détaillée de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité de 2010, l'Enquête démographique et sanitaire et deux enquêtes, à paraître, dégageant des données de base sur l'alimentation scolaire et les filets de sécurité alimentaire, qui donnent des indicateurs de la situation socioéconomique des ménages. Le plan de suivi du programme sera relié à la stratégie d'ensemble et sera mis en œuvre sur le terrain par les contrôleurs des bureaux auxiliaires du PAM. Le PAM renforcera son système de suivi pour garantir que l'impact du programme soit établi en fonction des données de référence.

29. Le programme du PAM en République-Unie de la Tanzanie a tiré parti des évaluations du programme 2007-2011 réalisées en 2010. Une évaluation décentralisée à mi-parcours cherchera à identifier les ajustements éventuels à

apporter à la stratégie d'exécution ainsi qu'à l'évaluation de la performance globale – pertinence, cohérence, efficacité, rendement et viabilité – du présent programme de pays.

30. Le PAM devra modifier la composition et les qualifications de son personnel de façon à accorder une place plus grande à la gestion des programmes, au renforcement des capacités et des compétences consultatives et de négociation, afin de permettre à son personnel d'entrer en relation avec les autorités tanzaniennes et de leur donner des conseils généraux et techniques. Au cours du programme du PAM en République-Unie de la Tanzanie, le PAM consacrera des ressources à la formation du personnel dans ces domaines.

<b>TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES QUOTIDIENNES, PAR COMPOSANTE (g/personne/jour)</b>					
<b>Type d'aliment</b>	<b>Composante 1 – VPE*</b>	<b>Composante 2 – VCA</b>	<b>Composante 3 – programme d'alimentation complé- mentaire</b>	<b>Composante 4 – SNMI</b>	<b>Composante 5 – lutte contre le VIH et le sida**</b>
Céréales	120	400	-	-	ETV 300 TAR 450
Légumineuses	30	70	-	-	ETV 50 TAR 60
Huile végétale	5	30	20	-	ETV 20 TAR 25
Mélange maïs-soja	40	-	230	Femme 250 Enfant 210	ETV 80 TAR 120
<b>Total</b>	<b>195</b>	<b>500</b>	<b>250</b>	<b>Femme 250 Enfant 210</b>	<b>ETV 450 TAR 655</b>
<b>Total kcal/jour</b>	<b>725</b>	<b>1 900</b>	<b>1 097</b>	<i>Femme 1 000 Enfant 840</i>	<i>ETV 1 715 TAR 2 477</i>
% de l'apport calorique provenant de protéines	13,9	11,4	15,1	Femme 18,0 Enfant 13,5	ETV 12,7 TAR 12,7
% de l'apport calorique provenant de lipides	15,6	22,2	27,7	Femme 18,0 Enfant 13,5	ETV 19,6 TAR 18,5
Nombre de jours par an où une alimentation est distribuée	195	180	90	365	180

*Note:* ETV: enfants très vulnérables; TAR: personnes suivant une thérapie antirétrovirale.

\* Le PAM introduira des opérations d'addition de micronutriments au repas du déjeuner.

\*\* Pour lutter contre le VIH, chaque bénéficiaire recevra une ration familiale calculée sur une moyenne de cinq personnes par famille; dans la composante "vivres pour la formation", les orphelins pensionnaires dans des centres de formation professionnelle recevront sur place une collation en milieu de matinée et un déjeuner.

**TABLEAU 3: BESOINS TOTAUX DE PRODUITS ALIMENTAIRES, PAR COMPOSANTE (2011-2015) (tonnes)**

Type d'aliment	Composante 1 – VPE*	Composante 2 – VCA	Composante 3 – programme d'alimen- tation complé- mentaire	Composante 4 – SNMI	Composante 5 – lutte contre le VIH et le sida**	Total
Céréales	67 220	72 000	-	-	2 084	141 304
Légumineuses	16 805	12 600	-	-	299	29 704
Huile végétale	2 801	5 400	346	-	122	8 669
Mélange maïs-soja	22 407	-	3 974	33 381	556	60 318
<b>TOTAL</b>	<b>109 233</b>	<b>90 000</b>	<b>4 320</b>	<b>33 381</b>	<b>3 061</b>	<b>239 995</b>
<b>% des besoins totaux</b>	<b>45,5</b>	<b>37,5</b>	<b>1,8</b>	<b>13,9</b>	<b>1,3</b>	<b>100</b>

**RÉSUMÉ DU BUDGET DU PROGRAMME DU PAM EN RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE 200200 (2011-2015) (en dollars)**

	Composante 1	Composante 2	Composante 3	Composante 4	Composante 5	Total
Produits (tonnes) <sup>22</sup>	109 233	90 000	4 320	33 381	3 061	<b>239 995</b>
Produits alimentaires	43 575 053	32 557 728	2 419 684	17 506 920	1 147 408	<b>97 206 792</b>
<b>Total par composante</b>	<b>43 575 053</b>	<b>32 557 728</b>	<b>2 419 684</b>	<b>17 506 920</b>	<b>1 147 408</b>	<b>97 206 792</b>
Transport extérieur						6 412 017
Transport terrestre, entreposage et manutention (TTEM) (total)						35 106 469
TTEM (par tonne)						146,28
Autres coûts opérationnels directs						7 104 501
Total des coûts opérationnels directs						145 829 779
Coûts d'appui directs <sup>23</sup>						17 745 275
Coûts d'appui indirects <sup>24</sup>						11 450 254
<b>COÛT TOTAL POUR LE PAM</b>						<b>175 025 307</b>

<sup>22</sup> Il s'agit là d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont le contenu peut varier.

<sup>23</sup> Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

<sup>24</sup> Le taux des coûts d'appui indirects pourra être modifié par le Conseil au cours de la mise en œuvre du projet.

<b>APPUI DIRECT (en dollars)</b>	
<b>Dépenses de personnel et dépenses connexes</b>	
Administrateurs recrutés sur le plan international	5 188 794
Personnel local – administrateurs recrutés sur le plan national	1 738 321
Personnel local – agents des services généraux	3 663 560
Personnel local – heures supplémentaires	28 000
Consultants internationaux	1 535 000
Voyages en mission	2 283 000
Total partiel	14 436 675
<b>Dépenses renouvelables</b>	
Locations	336 000
Eau, électricité	160 000
Fournitures de bureau et autres articles consommables	160 000
Télécommunications	400 000
Réparation et entretien d'équipement	64 000
Dépenses d'entretien des véhicules	1 080 000
Installation des bureaux et réparations	80 000
Services fournis par l'ONU	200 000
Total partiel	2 480 000
<b>Dépenses d'équipement</b>	
Location de véhicules	285 600
Matériel de communications	323 000
Dépenses locales de sécurité	220 000
Total partiel	828 600
<b>TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>17 745 275</b>

<b>CADRE LOGIQUE DU PAM</b>			
<b>Résultats</b>	<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Risques et hypothèses de travail</b>	<b>Ressources nécessaires</b>
<p><b>Effets directs (PAD)<sup>25</sup></b></p> <p>Le Ministère de l'éducation et de la formation professionnelle a mis en place un système d'alimentation scolaire, la priorité étant donnée aux zones à forte insécurité alimentaire.</p> <p>Les ministères et administrations publiques compétents entreprennent une planification factuelle, une gestion et un contrôle de qualité aux niveaux national, des districts, des arrondissements et des établissements scolaires.</p> <p>Les administrations locales, les organisations de vulgarisation agricole et les associations de petits agriculteurs augmentent la productivité agricole, élargissent l'accès aux marchés et améliorent la sécurité alimentaire.</p> <p>Les administrations publiques centrales et locales intègrent les questions d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de celui-ci dans leurs stratégies et plans.</p> <p>Les autorités coordonnent la protection sociale multisectorielle en réponse aux besoins des groupes économiquement désavantagés.</p> <p>Les administrations centrales et locales intègrent la question de la nutrition dans leurs politiques, plans et budgets et améliorent les dispositions institutionnelles voulues par la prestation des services.</p> <p>Certaines administrations centrales et locales et certains acteurs non étatiques améliorent la qualité des services de soins et de traitement du sida.</p>	<p><b>Indicateurs de performance</b></p> <p>L'État met en place une stratégie et des directives d'application pour l'alimentation scolaire.</p> <p>Des vivres et d'autres articles sont distribués en quantité et en qualité suffisantes aux femmes, hommes, filles et garçons dans des conditions de sécurité.</p> <p>Le système informatique local est utilisé pour améliorer les données relatives à l'éducation de base, en particulier des indicateurs d'équité et de qualité.</p> <p>Meilleur échange de connaissances sur la productivité agricole, l'enrichissement des aliments et la vente des vivres</p> <p>Réduction des risques dans les populations visées, notamment par une adaptation au changement climatique</p> <p>Certaines administrations locales intègrent dans leurs plans et budgets des programmes d'adaptation au changement climatique.</p> <p>La base de données factuelles est améliorée pour mieux concevoir les diverses options pour un programme de protection sociale visant les groupes prioritaires.</p> <p>Les régions et districts retenus en priorité assurent efficacement des services nutritionnels essentiels.</p> <p>Les administrations centrales accordent la priorité à la nutrition dans les politiques, les plans et budgets.</p> <p>Les patients suivant une thérapie antirétrovirale sont mieux nourris pendant les six premiers mois du traitement.</p> <p>Le Ministère de la santé et de la protection sociale et les administrations centrales améliorent leurs capacités de dispenser des soins et des services de lutte contre le sida et la tuberculose, par des services communs et des services nutritionnels.</p>	<p>Les ministères qui devraient soutenir l'agriculture et la sécurité alimentaire sont mal reliés entre eux et il existe un hiatus entre les crédits budgétaires nationaux et les priorités publiques.</p> <p>Les conditions ne sont pas favorables à l'activité du secteur privé, ce qui limite sa participation dans le secteur de l'agriculture et la sécurité alimentaire.</p> <p>Le changement climatique et l'instabilité du climat aggravent le nombre ou la gravité des catastrophes naturelles, contraignant le Gouvernement à y consacrer des fonds, plutôt qu'au développement.</p>	

<sup>25</sup> Le PAD pour la République-Unie de Tanzanie reprend les résultats et indicateurs du PAM dans ses différents secteurs.



<b>CADRE LOGIQUE DU PAM</b>			
<b>Résultats</b>	<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Risques et hypothèses de travail</b>	<b>Ressources nécessaires</b>
<b>Composante 1 du programme de pays: vivres au service de l'éducation</b>			
<b>Objectif stratégique 4: réduire la faim et la sous-nutrition chroniques</b>			79 662 240 dollars
<b>Effet direct 1</b>			
Améliorer l'accès à l'éducation et développer le capital humain dans les établissements aidés	Scolarisation: augmentation annuelle moyenne (cible: 3 %) Taux d'assiduité (cible: 86 %) Taux d'échec scolaire des filles et des garçons (cible: à déterminer dans l'enquête de référence sur l'alimentation scolaire 2010) Ratio de scolarisation comparée des filles et des garçons (cible: 1) Proportion de filles et de garçons passant en classe terminale: cible: 45 %)	Les collectivités locales et les écoles s'engagent à remplir leurs obligations concernant les cantines scolaires, l'eau et le combustible.	
<b>Produit 1.1</b>			
Des vivres et des articles non alimentaires sont distribués, dans de bonnes conditions de sécurité en quantité et qualité suffisantes, aux femmes, hommes, filles et garçons.	Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant des vivres et des articles non alimentaires, par catégorie et en pourcentage des chiffres prévus (cible: voir tableau des bénéficiaires) Quantité de vivres et d'articles non alimentaires distribués, par type, en pourcentage de la distribution prévue (cible: voir le tableau des besoins de vivres)		
<b>Objectif stratégique 5: aider le pays à réduire la faim, notamment par des stratégies de distribution de vivres et d'achats locaux</b>			
<b>Effet direct 2</b>			
Le Ministère de l'éducation et de la formation professionnelle a mis en place un système national d'alimentation scolaire, en donnant la priorité aux zones où l'insécurité alimentaire est grande.	Amélioration du système mis en place pour l'alimentation scolaire (cible: fonctions du système national)	Engagement de l'État d'organiser l'alimentation scolaire	

<b>CADRE LOGIQUE DU PAM</b>			
<b>Résultats</b>	<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Risques et hypothèses de travail</b>	<b>Ressources nécessaires</b>
<b>Produit 2.1</b>			
Les directives d'application pour l'alimentation scolaire à l'échelle nationale sont en place.	Les directives définissent les attributions des administrations nationales, de district et d'arrondissement (cible: les directives et la stratégie d'application de l'alimentation scolaire sont opérationnels aux niveaux national, des districts et des arrondissements).		
<b>Produit 2.2</b>			
Le système informatique de gestion au niveau des districts, pour l'enseignement primaire, est mis en place et utilise des données, en particulier les indicateurs d'équité et de qualité.	Part des districts dans les activités d'alimentation scolaire qui ont une base de données informatique de gestion du secteur de l'éducation (cible: 100 %)	Les différents acteurs collaborent au développement du système d'information de gestion du secteur de l'éducation.	
<b>Composante 2 du programme de pays: vivres pour la création d'actifs</b>			
<b>Objectif stratégique 2: prévenir les épisodes de faim aiguë et investir dans des mesures de préparation aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets</b>			65 635 858 dollars
<b>Effet direct 3</b>			
Consommation alimentaire adéquate sur la période d'assistance, dans les ménages exposés au risque de sous-alimentation aiguë	Score de consommation alimentaire des ménages: pourcentage de ménages ciblés où ce score est supérieur à 35 (cible: 80 %)	Absence de catastrophes majeures qui auraient un effet désastreux sur les moyens d'existence ou l'état de santé de la population ciblée	
<b>Produit 3.1</b>			
Des vivres et des articles non alimentaires sont distribués, dans de bonnes conditions de sécurité en quantité et qualité suffisantes, aux femmes, hommes, filles et garçons ciblés.	Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant des vivres et d'autres articles non alimentaires, par catégorie, et en pourcentage des chiffres prévus (cible: voir tableau des bénéficiaires) Quantité de vivres et d'articles non alimentaires distribués, par type, en pourcentage de la distribution prévue (cible: voir tableau des besoins de vivres)		

<b>CADRE LOGIQUE DU PAM</b>			
<b>Résultats</b>	<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Risques et hypothèses de travail</b>	<b>Ressources nécessaires</b>
<b>Effet direct 4</b>			
Réduction du risque au niveau des collectivités locales ciblées	Score de création d'actifs au niveau local: pourcentage de la population ciblée où la création d'actifs dépasse un certain seuil (cible: à déterminer); score de création d'actifs des ménages: pourcentage de ménages ciblés où la création d'actifs dépasse un certain seuil (cible: à déterminer)	Mise en place d'un système efficace et fiable de vente de vivres et des articles non alimentaires	
<b>Produit 4.1</b>			
Reconstitution ou création d'actifs susceptibles d'aider les populations ciblées à lutter contre les effets des catastrophes	Création ou remise d'actifs en état (cible: à déterminer sur la base du plan d'exécution)	Articles non alimentaires et accès aux services de vulgarisation garantis	
<b>Objectif stratégique 5: aider les pays à réduire la faim, notamment par des stratégies de distribution de vivres et d'achats locaux</b>			
<b>Effet direct 5</b>			
Les grands objectifs de politique publique intègrent des solutions du problème de la faim.	L'État augmente les crédits consacrés à la lutte contre la faim dans les plans d'action nationaux (cible: 20 %).	Le progrès accompli au niveau local influence les décisions centrales.	
<b>Produit 5.1</b>			
Certaines administrations centrales intègrent l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques de catastrophe dans leurs plans et budgets.	Part des projets "Vivres pour la création d'actifs" lancés par le PAM dans les plans de développement et le budget (cible: 100 %)		
<b>Produit 5.2</b>			
La base de données factuelles est renforcée pour améliorer la conception de la protection sociale en faveur des groupes ciblés en priorité.	Les enseignement dégagés des mécanismes de transfert inspirent les décisions en matière de protection sociale (cible: analyse et diffusion des enseignements dégagés).		

<b>CADRE LOGIQUE DU PAM</b>			
<b>Résultats</b>	<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Risques et hypothèses de travail</b>	<b>Ressources nécessaires</b>
<b>Composante 3 du programme de pays: programme d'alimentation complémentaire</b>			
<b>Objectif stratégique 4: réduire la faim et la sous-nutrition chroniques</b>			3 150 521 dollars
<b>Effet direct 6</b>			
Amélioration de l'état nutritionnel des femmes, des filles et des garçons visés	Taux de récupération après alimentation complémentaire (cible: > 75 %)/taux d'échec (cible: < 15 %) Durée moyenne de la période d'alimentation complémentaire (cible: moins de 60 jours) <sup>26</sup>		
<b>Produit 6.1</b>			
Vivres et articles non alimentaires distribués, dans de bonnes conditions de sécurité, en quantité et en qualité suffisantes pour femmes, hommes, filles et garçons visés	Nombre de femmes, de filles et de garçons recevant des vivres et des articles non alimentaires, par catégorie et en pourcentage des chiffres prévus (cible: voir tableau des bénéficiaires) Quantité de vivres distribués, par type et en pourcentage des chiffres prévus (cible: voir tableau des besoins de vivres)	Les services de santé publique des districts remplissent réellement leur rôle de soutien au programme d'alimentation complémentaire.	
<b>Composante 4 du programme de pays: santé et nutrition de la mère et de l'enfant</b>			
<b>Objectif stratégique 4: réduire la faim et la sous-nutrition chroniques</b>			24 344 340 dollars
<b>Effet direct 7</b>			
Amélioration de l'état nutritionnel des femmes, des filles et des garçons visés	Prévalence du retard de croissance chez les enfants visés de moins de 2 ans (cible: 10 % de réduction par an) Prévalence de la pratique de l'allaitement maternel exclusif chez les femmes visées et introduction correcte des aliments complémentaires (cible: à déterminer) Pourcentage d'enfants âgés de 24 mois qui ont eu toutes les vaccinations prévues au calendrier du protocole national (cible: à déterminer)		

<sup>26</sup> Dans le cadre de l'enquête démographique et sanitaire, le Gouvernement mesure les taux de malnutrition aiguë globale au niveau régional mais pas à celui des districts. Dans les situations d'urgence, le PAM surveillera les taux de malnutrition aiguë globale à l'échelle des districts et en tiendra compte dans ses opérations d'urgence.

<b>CADRE LOGIQUE DU PAM</b>			
<b>Résultats</b>	<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Risques et hypothèses de travail</b>	<b>Ressources nécessaires</b>
<b>Produit 7.1</b>			
Les femmes enceintes et allaitantes reçoivent des conseils sur les pratiques de soin adéquates et d'alimentation des enfants.	Pourcentage de femmes enceintes et allaitantes aidées qui ont eu une visite de contrôle prénatale ou postnatale (cible: à déterminer)	Le personnel sanitaire est motivé et a assez de temps pour dispenser des conseils adéquats.	
<b>Produit 7.2</b>			
Des vivres et des articles non alimentaires sont distribués dans de bonnes conditions de sécurité, en quantité et en qualité suffisantes aux femmes, filles et garçons visés.	Nombre de femmes, de filles et de garçons recevant des vivres et des articles non alimentaires, par catégorie et en pourcentage des chiffres prévus (cible: voir tableau des bénéficiaires) Quantité en tonnes de vivres distribués, par type et en pourcentage des chiffres prévus (cible: voir tableau des besoins de vivres)	Les équipes de gestion de la santé publique de district remplissent leur rôle de soutien du programme "Santé et nutrition de la mère et de l'enfant".	
<b>Objectif stratégique 5: aider les pays à réduire la faim, notamment par des stratégies de relève et par des achats locaux</b>			
<b>Effet direct 8</b>			
Meilleure connaissance et partage des connaissances sur la productivité agricole, l'enrichissement des aliments et la vente d'aliments	Le protocole national d'enrichissement des aliments est adopté.	Coordination adéquate des producteurs d'aliments enrichis	
<b>Produit 8.1</b>			
Développement de la capacité et de la connaissance des moyens d'enrichir les aliments, par des interventions et/ou une formation organisés par le PAM	Nombre de mécanismes optimaux identifiés pour l'enrichissement des aliments Nombre de petits agriculteurs recevant une formation sur l'enrichissement des aliments Quantité de matériel et de moyens de communication fournis		
<b>Effet direct 9</b>			
Adoption de dispositions institutionnelles nationales accordant la priorité à la nutrition dans les politiques, plans et budgets du pays	Augmentation en pourcentage du financement public des instruments de lutte contre la faim dans les plans d'action nationaux	Les progrès accomplis sur place influencent le choix des politiques nationales.	

<b>CADRE LOGIQUE DU PAM</b>			
<b>Résultats</b>	<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Risques et hypothèses de travail</b>	<b>Ressources nécessaires</b>
<b>Produit 9.1</b>			
Développement de la capacité de concevoir, de planifier et budgétiser une action nutritionnelle	Nombre de districts ayant planifié et budgétisé des activités "Santé et nutrition de la mère et de l'enfant"		
<b>Résultat 10</b>			
Les régions et districts retenus en priorité dispensent efficacement des services essentiels de nutrition.	Nombre de communautés visées disposant d'installations de santé publique ayant un personnel suffisant pour fournir les services convenus	Capacités humaines suffisantes pour pourvoir tous les postes	
<b>Produit 10.1</b>			
La capacité et la connaissance du programme "Santé et nutrition de la mère et de l'enfant" sont développées par des interventions ou une formation organisées par le PAM.	Le protocole national du programme "Santé et nutrition de la mère et de l'enfant" est adopté.		
<b>Composante 5 du programme de pays: lutte contre le VIH et le sida</b>			
<b>Objectif stratégique 4: réduire la faim et la sous-nutrition chroniques</b>			2 232 348 dollars
<b>Effet direct 10</b>			
Amélioration de la survie des adultes et des enfants vivant avec le VIH après 6 et 12 mois de thérapie antirétrovirale (TAR)	Taux de survie des adultes et des enfants vivant avec le VIH connus pour recevoir un traitement antirétroviral, 6 et 12 mois après le début de celui-ci (cible: à déterminer)		
<b>Résultat 11</b>			
Les personnes en TAR sont mieux nourries pendant les six premiers mois du traitement.	Prévalence de la malnutrition parmi les patients en TAR recevant une aide du PAM dans les cliniques (cible: à déterminer)		

<b>CADRE LOGIQUE DU PAM</b>			
<b>Résultats</b>	<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Risques et hypothèses de travail</b>	<b>Ressources nécessaires</b>
<b>Produit 11.1</b>			
Les vivres et articles non alimentaires sont distribués, dans de bonnes conditions de sécurité en quantité et qualité suffisantes, aux femmes, hommes, filles et garçons visés.	Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant des vivres et des articles non alimentaires par catégorie et en pourcentage des chiffres prévus (cible: voir tableau des bénéficiaires) Quantité de vivres distribués par type et en pourcentage des chiffres prévus (cible: voir tableau des besoins de vivres)		
<b>Objectif stratégique 5: aider les pays à réduire la faim, notamment par des stratégies de relèvement et des achats locaux</b>			
<b>Effet direct 12</b>			
Le Ministère de la santé et de la protection sociale et les administrations locales améliorent leurs capacités de fournir des soins et un traitement de qualité contre la tuberculose et le VIH par des services et une action nutritionnelle menés en collaboration.	La composante "Aide alimentaire" est intégrée dans le document national de politique de lutte contre le VIH et est réalisée.		
<b>Produit 12.1</b>			
Les stratégies convenues de relèvement et de systématisation sont en place.	Nombre de stratégies de relèvement et de systématisation convenues entre le PAM et les partenaires		